



Montreuil, le 15 septembre 2017

Madame Marie SAVINAS
 Directrice des Ressources Humaines de l'EPIC SNCF
 Campus Wilson
 9, rue Jean-Philippe Rameau
 CSS 20012
 93212 Saint-Denis

Objet : Préavis de grève EPIC SNCF

Madame la Directrice,

La Fédération CGT vous a déposé une Demande de concertation immédiate en date du 07 septembre 2017 relative à différents points, et pour laquelle nous avons été reçus dans le cadre de la réunion de conciliation, le 11 septembre dernier.

Cette réunion n'a pas permis de lever nos inquiétudes quant à l'avenir de l'EPIC SNCF au regard de l'actualité récente et des dossiers présentés dans les différentes instances.

C'est bien d'un véritable siphonnage de l'EPIC SNCF auquel nous assistons, par le biais d'une politique s'appuyant sur différents leviers mis en œuvre. Cela se traduit notamment par des transferts d'effectifs vers les EPIC filles, la sous-traitance et l'externalisation à marche forcée, et des suppressions massives d'effectifs dans le cadre du plan de performance des fonctions Transverses.

Nous demandons :

- L'arrêt des expérimentations visant à l'externalisation des missions des Agences paie et famille (APF) ;
- L'arrêt de la casse des services médicaux et paramédicaux, notamment par une autre politique de l'emploi et l'amélioration des conditions de travail ;
- La réponse aux revendications portées concernant la Surveillance Générale et notamment celle concernant la reconnaissance des compétences professionnelles des agents opérationnels ;
- L'arrêt des réorganisations actuellement menées dans l'ensemble des fonctions RH et support ;
- L'arrêt des réorganisations liées aux changements de stratégie de la Direction concernant le patrimoine immobilier des cheminots ;
- Des moyens humains et matériels pour l'Action sociale et les cheminots qui, chaque jour, participent à son bon fonctionnement.

La Fédération CGT des Cheminots, conformément à l'article L.2512-2 du code du travail, dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels de l'EPIC SNCF, et ceux amenés à les remplacer pour la période de travail du jeudi 21 septembre 2017 à 00h00 au vendredi 22 septembre 2017 à 08h00.

Nous sommes disponibles pour discuter avec des interlocuteurs habilités, dans le cadre de véritables négociations franches et sérieuses.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos respectueuses salutations.

Cyril CAPDEVIELLE
 Secrétaire Fédéral

